

Démarche	: Candidature HMONP ENSAB 2026-2027
Organisme	: ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE (ENSA)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette démarche permet aux candidat·es de soumettre leur dossier de candidature à la formation pour l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre (HMONP) dispensée par l'ENSAB. Elle s'adresse aux titulaires d'un Diplôme d'État d'Architecte (DEA) ou d'un diplôme étranger reconnu en équivalence, conformément à la directive 2005/36/CE.

Introduction

Cette démarche permet aux candidat·es de soumettre leur dossier de candidature à la formation Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre (HMONP) dispensée par l'ENSAB. Elle s'adresse aux titulaires d'un Diplôme d'État d'Architecte (DEA) ou d'un diplôme étranger reconnu en équivalence, conformément à la directive 2005/36/CE.

L'objectif est d'évaluer les candidatures en fonction des critères d'admission et de la capacité d'accueil de l'école. Après étude des dossiers par la commission HMONP, les candidat·es sélectionné·es pourront intégrer la formation.

L'admission est soumise à l'étude du dossier de candidature par la commission HMONP, dans la limite des capacités d'accueil de l'ENSAB. La commission se réserve également le droit de convoquer certain·es candidat·es à un entretien.

Modalités

Compléter les champs demandés

Déposer l'ensemble des pièces attendues, au format pdf, entre le 1 avril et le 31 mai 2026

Pour toute demande, contacter hmonp@rennes.archi.fr

IMPORTANT : Si les pièces requises sont rédigées dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez les faire traduire par un traducteur assermenté (voir avec le service consulaire).

Candidature HMONP ENSAB 2026-2027

La capacité d'accueil de l'ENSAB est de 60 places. Le pôle professionnalisation de l'ENSAB réceptionne les dossiers de candidature. La commission HMONP composée de 6 enseignant·es praticien·nes, étudient les dossiers de candidatures. Cette commission se réunira le 17/06/2026.

N.B. : La commission se réserve le droit de convoquer des candidat·es à un entretien oral. Les résultats seront communiqués par mail à la fin du mois de juin pour une procédure d'inscription en juillet.

Explication

Vous avez la possibilité de postuler selon deux démarches :

- Formation complète (FC) : Pour cette modalité, vous devez disposer d'une structure d'accueil et d'une convention tripartite signée, en lien avec votre contrat de travail (ou une promesse d'embauche). Cette convention doit couvrir une période minimale de 6 mois, comprise entre septembre 2026 et juin 2027. Précision : Les semaines travaillées avant le 1er septembre 2026 ne seront pas prises en compte dans ce cadre.
- Validation des acquis (VA) : Si vous optez pour cette démarche, vous demandez à être dispensé·e de la mise en situation professionnelle. Vous devez alors justifier d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle, attestant de vos compétences et de votre expertise dans les domaines liés à la formation (responsabilité du maître d'œuvre, économie de projet, réglementations et normes).

Si vous choisissez de postuler en formation complète, il est impératif de remplir tous les champs relatifs aux informations concernant la structure (informations sur la structure, tuteurs, contrats, jusqu'au coefficient). En revanche, si vous postulez en VA, ces champs ne sont pas à compléter. Cependant, vous devrez fournir les pièces complémentaires demandées concernant votre demande de Validation des acquis.

Civilité

Mme

M.

NOM de naissance

Nom d'usage ou nom marital

Prénom

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Adresse postale

Candidature HMONP ENSAB 2026-2027

Commune

Pays

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

numéro de sécurité sociale

Personne à prévenir en cas d'urgence : NOM et Prénom

Personne à prévenir en cas d'urgence : Numéro de téléphone

Personne à prévenir en cas d'urgence : adresse électronique

Baccalauréat (ou titre équivalent) - Série et mention

Baccalauréat (ou titre équivalent) - Date d'obtention

Baccalauréat (ou titre équivalent) -Lycée, ville, pays

Baccalauréat (ou titre équivalent) - N° RNE-UAI établissement

Numéro étudiant (numéro INE)

identifiant national étudiant disponible sur le relevé de notes du bac ou certificat de scolarité ENSA-P

Diplôme d'état d'Architecte ou équivalent (année- intitulé- établissement)

merci d'indiquer le diplôme d'état ou équivalent obtenu : année d'obtention, intitulé du diplôme (ou du titre), l'établissement fréquenté)

Diplôme ou titre 2 (année- intitulé- établissement)bac

merci d'indiquer si vous avez obtenu un autre diplôme ou titre : année d'obtention, intitulé du diplôme (ou du titre),

Candidature HMONP ENSAB 2026-2027

(l'établissement fréquenté, et la nature des études suivis)
Il n'est pas nécessaire de transmettre le DEEA. (grade licence)

Diplôme ou titre 3 (année- intitulé- établissement)

merci d'indiquer si vous avez obtenu un autre diplôme ou titre : année d'obtention, intitulé du diplôme (ou du titre), l'établissement fréquenté, et la nature des études suivis)

Diplôme ou titre 4 (année- intitulé- établissement)

merci d'indiquer si vous avez obtenu un autre diplôme ou titre : année d'obtention, intitulé du diplôme (ou du titre), l'établissement fréquenté, et la nature des études suivis)

INFORMATION STRUCTURE : code NAF ou APE

(pour la formation complète)

INFORMATION STRUCTURE : raison sociale

Indiquez le nom de la structure

INFORMATION STRUCTURE : adresse postale

(pour la formation complète)

INFORMATION STRUCTURE : adresse électronique structure

(pour la formation complète)

INFORMATION STRUCTURE : téléphone

(pour la formation complète)

INFORMATION STRUCTURE : mail structure

(pour la formation complète)

INFORMATION STRUCTURE : NOM et Prénom du responsable structure

(pour la formation complète)

INFORMATION STRUCTURE : mail du responsable structure

(pour la formation complète)

Tuteur au sein de la structure : NOM et Prénom du Tuteur

(pour la formation complète)

Candidature HMONP ENSAB 2026-2027

Tuteur au sein de la structure : téléphone

(pour la formation complète)

Tuteur au sein de la structure : adresse électronique

(pour la formation complète)

Tuteur au sein de la structure : numéro d'affiliation à l'Ordre des architectes

(pour la formation complète)

Type de contrat

(CDI, CDD, autres (précisez) (pour la formation complète)

Durée et dates du contrat

Attention : Pour que la MSP soit valable, il faut que votre contrat ou votre promesse couvre 6 mois entre le 1er septembre 2026 et le 30 juin 2027.

Statut de l'emploi

(se référer au contrat de travail) (pour la formation complète)

Intitulé de l'emploi

(se référer au contrat de travail) (pour la formation complète)

Coefficient

(se référer au contrat de travail ou à la fiche de paie) (pour la formation complète)

centre de sécurité sociale**société assurant la responsabilité civile**

Prière de bien vérifier auprès de votre assureur la couverture sur l'ensemble de l'année universitaire (du 01/09/2026 au 31/08/2027).

La responsabilité civile couvre les dommages causés à un tiers, il est fortement conseillé de contracter L'individuelle accident qui vous couvre pour vos dommages corporels (blessures, invalidité, décès, etc.)

Prise en charge financière : Oui/Non

Avez-vous une prise en charge financière de la formation pour un tiers au titre de la formation continue (employeur, ou autre). Si oui, merci de contacter : hmonp@rennes.archi.fr

Candidature HMONP ENSAB 2026-2027

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Complément pour les candidat.e.s par Validation des acquis de l'expérience professionnelle

En raison de votre expérience, vous souhaitez présenter une demande de dispense pour la mise en situation professionnelle.

Note Explicative : Dossier de Candidature HMONP – Validation des Acquis (VA) en pièce jointe.

Candidature VA : paiement de frais de candidature

Selon l'arrêté du 30 août 2019

Il est prévu dans l'article 9, des frais de candidature de 38€ pour les candidat·es en validation des expériences professionnelles.

Pour ce faire vous devez vous rendre sur TAIGA et vous acquitter des frais de candidature.

Vous trouverez le mode opératoire dans la note explicative ci-dessous.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photo d'identité

Une photo d'identité au format JPEG (<300Ko)

à nommer : PI.Nom.Prénom

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièces justificatives administratives

Un fichier PDF rassemblant les éléments suivants et dans cet ordre (nommer le fichier :"Administratifs.NOM.prénom") :

- Copie de la Pièce d'identité (Passeport, CNI)
- Copie du Diplôme d'état d'Architecte ou équivalent
- Copie des Qualifications autres (diplômes, formations, certifications, attestations formations continues) (ne pas mettre le DEEA)
- Attestation assurance Responsabilité Civile
- En cas de financement : Attestation prise en charge par un organisme financeur, par l'employeur ou autre
- Pour les personnes ayant déjà validé partie théorique : Attestation de validation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièces justificatives pédaogiques et professionnelles :

Un fichier PDF rassemblant les éléments suivants et dans cet ordre . (nommer le fichier : "Expériences.NOM.prénom") :

- CV à jour
- Lettre de motivation
- Portfolio (20 pages maximum)
- Pour les candidat·es en formation complète : le contrat de travail/ ou une promesse d'emploi couvrant au moins 6 mois entre septembre 2025 et juin 2026
- Pour une candidature Validation des Acquis (VA) :
 - fiches + attestations employeurs, synthèse expériences.
 - copie des contrats de travail ou justificatifs d'activité libérale
- Pour tou·tes : Justificatifs d'inscription à l'Ordre des architectes de la structure d'accueil (ou des structures en cas de VA)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièces justificatives professionnelles pour la formation complète :

Candidature HMONP ENSAB 2026-2027

-Pour une candidature Formation complète (FC) : Convention tripartite complétée par l'ADE et la structure (modèle à compléter en pièce jointe si dessous)

Dans le cas où le·a candidat·e ne dispose pas encore d'un contrat de travail ou d'une promesse d'embauche au moment du dépôt du dossier, il·elle est invité·e à joindre un courrier attestant de ses démarches de recherche. La validation définitive de la candidature sera alors subordonnée à la présentation d'un contrat de travail ou d'une promesse d'embauche, accompagnés de la convention tripartite, au plus tard le 31 août 2026, sous réserve d'un avis favorable de la commission.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Portrait de promo

Compléter et transmettre votre portrait

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Protocole de formation

Les candidat·e·s doivent compléter et signer le protocole de formation, à l'exception du nom du ou de la directeur·ice d'études, qui sera renseigné et par l'école. Une fois l'inscription administrative validée, l'école complétera cette information, signera le document, puis le transmettra aux candidat·e·s.